

**ARRETE DE PROCLAMATION DES RESULTATS  
 AU CONSEIL CONSULTATIF DE L'INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DU  
 PROFESSORAT ET DE L'EDUCATION**

**Vu** le Code de l'Éducation, notamment les articles L719-1 et D719-1 à D719-47 ;  
**Vu** la loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance ;  
**Vu** les Statuts modifiés de l'Université d'Aix-Marseille ;  
**Vu** les Statuts modifiés de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation adoptés par le Conseil d'école du 25 novembre 2013 et approuvés par le Conseil d'administration de l'université d'Aix-Marseille en sa séance du 26 novembre 2013 ;  
**Vu** le règlement intérieur de l'Inspé adopté par le conseil d'école du 25 novembre 2013 ;  
**Vu** l'arrêté électoral en date du 10 septembre 2021  
**Vu** les procès-verbaux de dépouillement ;

**Le Président d'Aix-Marseille Université proclame les résultats du scrutin :**

**Collège : E**

Sièges à pourvoir : 4 titulaires/ 4 suppléants  
 Inscrits : 3150  
 Votants : 110  
 Bulletins blancs ou nuls : 9  
 Suffrages valablement exprimés : 101  
 Taux de participation électorale : 3,5 %  
 Quotient électoral : 25,25

**A obtenu :**

Liste	Total voix	Sièges attribués au quotient électoral	Sièges attribués au plus fort reste	Total sièges
FSU	101	4	0	4

Liste	Sièges	Noms	
		Titulaires	Suppléants
FSU	4	<b>SANCHEZ MAEVA MCDONNELL COLIN AICHOUR WHITNEY IMBERT DANIEL</b>	<b>BARANES LAURA SCHNEIDER LUCAS</b>

Les résultats proclamés ci-dessus sont publiés. Ils sont également affichés dans les locaux de l'Inspé et adressés à la Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles.

La Directrice de l'Inspé est chargée, par délégation du Président, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20.10.2021

Pour le Président et par délégation,

La directrice de l'Inspé

**Pascale BRANDT-POMARES**

